



**l'archipel
des lucioles**

Les Après-midis des dispositifs #10 – Organiser un comité de programmation - Jeudi 11 janvier 2024

Introduction

Pour ce premier « Après-midi » de l'année 2024, il sera question de l'**organisation des comités de programmation**. Delphine Lizot ouvre la réunion en rappelant à quel point la programmation est **une étape importante** dans notre travail à tous, une étape qui peut impliquer beaucoup de partenaires et dont découlera toute l'organisation de l'année scolaire suivante.

C'est également une partie très intéressante de nos métiers et les enjeux sont importants pour les coordinateurs·trices : ce sont eux après qui seront les ambassadeurs de ces programmations, qui les porteront auprès des professeur·es.

Et on constate, ces dernières années, que c'est un travail qui s'organise de plus en plus via des comités de programmation.

Rappel du cadre national

S'il y a une certaine souplesse concernant Maternelle au cinéma, programmer dans le cadre des dispositifs scolaires École et cinéma et Collège au cinéma, c'est programmer au moins un film par trimestre et par niveau ; c'est-à-dire qu'une classe inscrite verra obligatoirement trois films dans l'année, un par trimestre.

Dans le courant du mois de décembre, l'association nationale fait suivre aux coordinations les catalogues de films des trois dispositifs, mis à jour avec les films entrants, les films sortants...

C'est à partir de ces listes que les coordinations peuvent établir leurs programmations pour l'année à venir.

Les demandes de programmation, ou vœux, sont exprimées via des formulaires en ligne (un spécifique à chaque dispositif) envoyé aux coordinations dans le courant du mois de janvier.

Il est également demandé aux coordinations d'indiquer, pour chaque film souhaité, un film de remplacement, c'est notamment ce qui permet à L'Archipel de veiller à faire vivre pleinement les catalogues.



**l'archipel
des lucioles**

Le formulaire de vœux de programmation Maternelle au cinéma 2024-2025 est à renvoyer avant le 26 avril, celui École et cinéma avant le 19 avril et le formulaire Collège au cinéma avant le 5 avril.

Une fois que la programmation est validée par l'association nationale, il est difficile d'y revenir, car c'est de ce travail que découle après la commande de documents pédagogiques ou des DCP par exemple.

L'organisation au niveau départemental

Delphine Lizot poursuit la réunion en invitant les participant.es à s'exprimer sur la façon dont ils organisent localement leurs comités de programmation.

Quand les comités se réunissent ? Combien de personnes y participent ? Qui est invité (quelle typologie : partenaires, exploitant.es, enseignant.es...) ? Est-ce que et comment se renouvèlent ces comités ? Quelle place est donnée aux enseignant.es ?

Amélie Fauveau (MAC EEC 59) :

Dans le département du Nord, Amélie Fauveau organise depuis 5 ans maintenant des comités de programmation. Sont invités à y participer : les exploitant.es des salles associées du département, les médiateur.trices, les intervenant.es et, pour l'éducation nationale, les conseiller.ères pédagogiques (inviter les enseignants ferait beaucoup trop de monde). Ceux sont en moyennes une dizaine de personnes qui participent finalement. A partir d'une présélection de films, où sont enlevés les films déjà programmés les 5 dernières années, les participant.es sont invités à en visionner via des liens de visionnement d'abord, puis en salle de cinéma lors d'une journée en présentielle. A l'issue de ces visionnement et projection, des échanges ont lieu et les participant.es votent à main levée pour la programmation de l'année à venir. La présélectionne représente environ une vingtaine de films pour École et cinéma et un peu moins de 10 pour Maternelle au cinéma. Ils ne travaillent pas par thématique mais essaient plutôt de favoriser la diversité des genres (animation, documentaire, patrimoine).

Amélie Fauveau ajoute que ce sont des moments très stimulants et qui donnent lieu à de belles discussions de cinéma. Elle s'est beaucoup inspirée de son expérience au comité de sélection nationale.

Sonia Mondary-Huguet (MAC EEC 24, EN) :

Dans le département de la Dordogne, le fonctionnement est assez similaire à celui du Nord avec une présélection de faite où ont été enlevés les films déjà programmés les



l'archipel des lucioles

dernières années, l'envoi de lien de visionnement à la demande des participant.es et l'organisation d'une journée pour les échanges, en laissant la possibilité de se connecter en visio pour les personnes les plus éloignées géographiquement par exemple.

Sonia Mondary-Huguet ajoute que chez eux ils invitent bien tous les enseignant.es à participer, mais qu'ils n'ont pas beaucoup de retour pour autant : beaucoup d'enseignant.es ne se sentent pas légitimes à participer, pas assez expert.es...

Sonia Mondary-Huguet ajoute également qu'ils essaient de travailler par thématique parfois et d'avoir un film commun par cycle.

Xavier Thibaud (MAC EEC 49, EN) :

Dans le Maine et Loire, Xavier Thibaud lance, à tous.tes les enseignant.tes inscrits.es aux dispositifs, un sondage courant décembre en leur demandant leur souhait de programmation pour l'année à venir. A partir des réponses, en moyenne 200, ils, lui et son homologue côté cinéma, retiennent les 12 films les plus plébiscités, auxquels ils ajoutent 6 films très peu ou pas demandés (parce que méconnus souvent). Cette liste de 18 films est ensuite soumise à un comité de visionnement, où les personnes participantes (une vingtaine, beaucoup d'enseignant.es, un peu d'exploitant.es) s'engage à voir au moins 6 films de la liste afin d'être certains que tous les films soient vus. Une réunion est ensuite organisée à la mi-mars afin de débattre et de sélectionner la programmation définitive.

Xavier Thibaud ajoute qu'ils ne travaillent pas par thématique mais qu'ils sont attentifs à plusieurs critères : diversité de genre et de pays et la question des héroïnes notamment.

Claire Frayssignes (MAC EEC 92 EN) :

Dans le département du 92, une commission composée d'un.e ou deux exploitant.es, un.e ou deux conseiller.ères pédagogiques ou intervenant.es cinéma et le binôme de coordination se réunit en amont du comité de pilotage afin d'établir une série de programmation. Pour École et cinéma, cette commission élabore trois préprogrammations cycle 2 et trois préprogrammations cycle 3. Ces préprogrammations sont ensuite soumises au vote des enseignants.es participant.es aux formations via un sondage en ligne. Pour les aider, la coordination leur met à disposition des liens vers la plateforme Nanouk, des bandes annonces...

Cette méthodologie de travail leur permet de trouver le juste équilibre entre faire adhérer les enseignant.es et l'expertises des coordinatrices.

La commission est renouvelée au maximum chaque année en essayant de ne pas avoir que des professionnel.les du cinéma.



**l'archipel
des lucioles**

La question de la thématique

Certaines coordinations travaillent la programmation à partir de thématiques.

Anne Bargain (EEC CAC 35) témoigne que si travailler la programmation à travers une thématique demande beaucoup de travail (car la thématique ne peut pas être le seul critère, il faut aussi être vigilant à la diversité des genres, ou à la question des héroïnes ou des films réalisés par des femmes par exemple), c'est une façon d'envisager la programmation qui plait aux enseignant.es : ils se sentent plus à l'aise et adhèrent mieux à la programmation. Ils sont aussi souvent en attente de pistes pédagogiques supplémentaires en lien avec la thématique et en plus des cahiers de note ou dossier enseignant.es, il faut avoir le temps de pouvoir le faire.

Violaine Lapeyre (MAC EEC CAC 08), qui travaille aussi la programmation autour de thématiques (comme des questions de genre : le burlesque, le film d'aventure, fantastique...) ajoute qu'à travers des thématiques communes, ils permettent aux enseignant.es de travailler en inter degré. Elle ajoute aussi que cela permet de faire facilement des liens avec d'autres champs artistiques comme la littérature par exemple.

Cécile Morin (CAC 93) explique qu'en amont de la première réunion du comité de pilotage, elle envoie aux participant.es un ou de liens de visionnement de films. Ceux sont ces films qui vont permettre de lancer des discussions : les membres du comité sont ainsi invité.es à faire des liens avec d'autres films du catalogue et au fur et à mesure un fil rouge se dessine.

Comme Anne Bargain, Cécile Morin fait le constat que les professeur.es apprécient de travailler par thématique et qu'elles peuvent être suffisamment large pour y trouver assez de film dans le catalogue ou en lien avec l'actualité (« corps fabuleux » par exemple).

Emmanuelle Liger (CAC 75), qui ne travaille pas encore avec des thématiques, trouverait inspirant d'avoir accès à l'ensemble des programmations de tous les départements.



**l'archipel
des lucioles**

La question des outils

Delphine Lizot rappelle quelques outils au travail de programmation :

Nanouk : <https://nanouk-ec.com/>

Le Cinéma, 100 ans de jeunesse : <https://www.cinemacentansdejeunesse.org/>

Transmettre le cinéma : <https://transmettrelecinema.com/>

Le site de L'Archipel des lucioles : <https://www.archipel-lucioles.fr/>

Le site du CNC : <https://www.cnc.fr/cinema/education-a-l-image>

Il est également possible d'envoyer des liens de visionnement, via la plateforme Behive, à des personnes dans la mesure où elles sont identifiées comme membre d'un comité et avec l'accord préalable du distributeur.trice.

La question de la communication autour de la programmation

Puisque les membres de ces comités de programmation ainsi que les coordinateur.trices sont les ambassadeurs des programmations auprès des enseignant.es, comment la présentent-ils ? Comment celle-ci est argumentée ? Comment faire face aux réticentes ?

Synopsis, bandes annonces, affiches...

Claire Frayssignes explique que dans son département il existe un document La Lettre Ecole et cinéma. Cette lettre est signée par la coordination et le DASEN et envoyée à toutes les écoles. Elle reprend le cahier des charges et présente la programmation. Les directions des établissements scolaires sont invitées à lire ce courrier en conseil d'école et la coordination organise en supplément un temps en visio, en début d'année scolaire avec les conseiller.es pédagogiques pour leur présenter de vive voix. À l'approche de la projection, lorsque des réticences fortes se font sentir (souvent sous la pression des familles), la coordination propose de se déplacer dans les classes et de venir rencontrer les élèves.

Dans le département du 92, la coordination avait également programmé en séance tout public un film pressenti pour la rentrée suivante : c'est une façon originale de se rendre compte de la réception du film.





**l'archipel
des lucioles**

Xavier Thibaud apprécie renvoyer vers les notes d'intention disponibles sur Nanouk.

Prochain rendez-vous : jeudi 8 février 2024 sur la question du financement des transports.

Pensez à vous contribuer et à échanger dans le serveur Discord conçu pour vous aider, si jamais vous n'avez pas encore rejoint le serveur, voici l'invitation :

<https://discord.com/invite/jC6d6pUNxX>